

des avions au Biafra, mais plutôt hésitant et prêt à accepter les obstacles.

• (5.00 p.m.)

Alors que je discutais l'autre jour ce problème dans une réunion, l'on m'a demandé quelle était la différence essentielle entre mes propositions concernant l'envoi de secours et l'œuvre du gouvernement. J'ai répondu très franchement en disant qu'elle consisterait à épargner littéralement des centaines de vies humaines. Lorsque le député d'Egmont (M. MacDonald) et moi-même sommes revenus, il y a six semaines ou plus, pour parler au gouvernement, celui-ci aurait pu prêter les quatre avions à la Croix-Rouge, comme l'avait demandé le major-général Wrinch, le commissaire canadien détaché auprès de la Croix-Rouge internationale. En outre, on aurait pu consacrer quatre avions de plus aux opérations des Églises qu'on aurait pu ainsi maintenir. On aurait ainsi fourni chaque jour 240 tonnes supplémentaires de vivres et de médicaments. Les livraisons actuelles permettent d'épargner un demi-million de vies humaines. Si on les doublait ou triplait, on sauverait deux fois plus de vies ou même davantage.

Il n'est que juste de dire, je pense, que les mesures prises par le gouvernement ont été dictées par sa conviction que le consentement des autorités du Nigéria est nécessaire. Cette différence d'opinion fondamentale a provoqué des retards et des insuffisances dans l'aide fournie par le Canada. Il me semble que l'intérêt de l'humanité l'emporte sur toutes les autres considérations et qu'il y a des moyens de contourner les obstacles. Lorsque le président des États-Unis s'est trouvé lié par toutes sortes de lois sur la neutralité, au cours de la dernière guerre mondiale, il a trouvé le moyen de surmonter ces difficultés par le prêt-bail et autres moyens. Nous voulons pouvoir nourrir des gens qui meurent de faim dans le pays d'un gouvernement qui affirme être le gouvernement de la région en question.

J'ai entamé mon discours en disant que j'espérais faire une proposition raisonnable et constructive quant à la constitution d'un groupe de conciliation qui comprendrait entre autres membres le Canada et serait représenté par un juriste connu, versé en droit constitutionnel. Cela pourrait se faire par l'entremise des Nations Unies, ou, si ce n'était pas possible, en dehors des Nations Unies. J'exhorte le gouvernement à faire preuve, dans toute cette affaire, d'un esprit ouvert et d'être prêt à réviser sa politique à la lumière des faits qui nous sont révélés. Le gouvernement devrait reconnaître, en son for intérieur, que sa politique actuelle est fondée sur la théorie de la guerre éclair, chère au gou-

vernement anglais, qui croit que c'est ainsi qu'on mettra fin au conflit et que nous ne devons pas encourager ce régime rebelle. Le premier ministre n'évoque jamais ce sujet sans souligner le mot «rebelle». Après qu'un peuple a combattu pendant 18 mois pour son droit à l'autodétermination, on pourrait, me semble-t-il, trouver un autre mot que celui de «rebelle». De toute façon, je prie le gouvernement d'examiner les possibilités d'une action internationale, grâce à une équipe de conciliateurs. Si les Nations Unies refusent de s'occuper de la question, l'équipe de conciliateurs pourrait être approuvée par les deux parties belligérantes. Deuxièmement, nous prions le gouvernement canadien d'utiliser tous ses pouvoirs de persuasion pour convaincre la Grande-Bretagne, l'URSS et les autres pays intéressés de cesser leurs exportations d'armes. Je dois admettre, pour être honnête, que c'est une question délicate. J'ignore ce que le gouvernement canadien a pu dire à son homologue britannique. Quand j'ai suggéré cela un jour, le premier ministre m'a demandé d'une façon qui m'a semblé assez désinvolte—comme cela lui arrive parfois—pourquoi nous ne nous chargerions pas de faire ces instances, étant donné que nous avons certaines sympathies politiques avec le parti que dirige le premier ministre de Grande-Bretagne. J'estime que les représentations d'un simple député n'ont pas le même poids que celles d'une personne qui a le droit de parler au nom du Canada. Je ne sais ce qu'on a dit aux autres gouvernements à cet égard. A mon avis, ce problème ne se dénouera que lorsque les Britanniques, les Russes et les autres cesseront leurs vastes expéditions d'armes à ce territoire.

Je supplie le gouvernement de se montrer dur et inflexible, si nécessaire. C'est difficile. Si le gouvernement estime que ce qui se fait est mal, il devrait le dire. Ce n'est pas le moment pour le silence diplomatique, s'il ne mène à rien. Je veux bien qu'on l'essaie, mais s'il ne mène à rien, il faut tenter autre chose.

Troisièmement, nous exhortons le gouvernement à rouvrir avec le gouvernement nigérian la question du transport de secours par des avions Hercules dans la région occupée par ce gouvernement. Il serait ridicule, si ce n'était si tragique, de songer à remplacer les avions Hercules par des Caribou. Ces derniers ne peuvent transporter que deux tonnes alors que l'Hercules en transporte 20. C'est une excuse tout à fait ridicule. Il est difficile de comprendre le principe en jeu quand on compare le Caribou et l'Hercules. L'un est efficace et l'autre ne l'est pas. Le gouvernement nigérian accepterait l'un, semble-t-il, mais pas l'autre. Je ne comprends pas le principe en jeu. Le gouvernement canadien doit être ferme auprès du gouvernement nigérian à ce